



PROJET DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES INCLUSIVES (PRODEFI)

Date limite : 31/12/2021

APPEL A PROPOSITION

Pour un Partenariat de type 4P (Capital partagé entre promoteurs privés et des producteurs appuyés par le PRODEFI)

Le PRODEFI a pour objectif global d'améliorer les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales pauvres (en particulier les femmes et les jeunes) issues de ses zones d'intervention. Il s'agit d'inclure ces populations dans des filières rémunératrices et résilientes à travers l'appui à la production et la promotion de partenariats publics-privés-producteurs favorables aux pauvres. Cinq filières sont concernées : Maraîchage, Aviculture, Lait de chèvre, Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) et Pêche Continentale.

Dans ce cadre, le Projet envisage de réaliser des appuis au développement et de promotion de partenariats qui porteront sur la mise en place de contrats formels, basés sur le principe de partage des risques et des avantages, entre les producteurs d'une part, et les autres acteurs des filières, en amont ou en aval de la production, d'autre part.

Pour ce faire, le Projet lance, pour toute cette année 2021, un appel à propositions à l'adresse des promoteurs privés travaillant au sein desdites filières, en vue de présenter des requêtes de partenariat de type 4P (capital partagé entre un promoteur privé et des producteurs cibles du PRODEFI). **Pour cette année 2021, le Projet financera uniquement les projets éligibles à la ligne ASAP (Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne du FIDA), c'est-à-dire des projets relatifs à : (i) L'économie des ressources en eau et/ou à sa gestion concertée ; (ii) la promotion de sources d'énergie propres et moins sensibles aux contraintes climatiques ; (iii) la gestion durable et qualitative des fourrages et des PFNL ; (iv) la prise en compte des contraintes climatiques dans les choix des infrastructures ; ou encore (v) la lutte contre l'érosion à des fins productives.**

Les acteurs de filières et promoteurs privés (en collectifs ou en individuels) souhaitant participer à cet appel à propositions sont appelés à retirer le dossier d'identification 4P auprès de l'Unité de Coordination du Projet à NKC ou au niveau des antennes du Projet à Kiffa et à Kaédi.

Le comité de sélection des dossiers se réunira, durant la deuxième quinzaine de chaque mois, à partir de mars 2021.

UGP-PRODEFI, ZRB n° 223 – Nouakchott – Mauritanie Tél : 25 90 07 60, Email : ugp@prodefi.mr

Le Coordinateur du PRODEFI

Abdelkader MOHAMED SALECK